

REVUE DE PRESSE

Qualité environnementale du cadre bâti



N°21 - 17 mai au 14 juin 2020

SOMMAIRE

| | |
|--|------------|
| Législation - Réglementation | p. 1 à 2 |
| Normes - Labels - Démarches | p. 2 |
| Matériaux - Produits - Techniques | p. 2 à 3 |
| Outils - Méthodologies | p. 3 |
| Économie - Incitations financières | p. 4 |
| Immobilier | p. 4 à 5 |
| Éducation - Formation - Documentation | p. 5 |
| Réalisations | p. 6 |
| Professionnels - Entreprises | p. 7 à 8 |
| Filières - Prestataires | p. 8 à 9 |
| Bâtiment - Énergie | p. 9 à 11 |
| Santé - Hygiène - Sécurité | - |
| Autres thèmes | p. 11 à 12 |

/// LÉGISLATION - RÉGLEMENTATION ///

Construction 21 publie le dossier « Se préparer à la RE2020 : enjeux et retours d'expériences » - Juin 2020

Alors que 50% du CO₂ d'un bâtiment neuf est émis lors de la phase de construction, la RE2020 annonce un changement de paradigme. Cette réglementation, annoncée pour l'été 2021, devrait permettre une approche globale de la performance environnementale des bâtiments neufs. Les émissions de carbone générées par la construction en seront l'un des axes forts. Alors que les débats font rage autour de la formation, des indicateurs et de l'éventuel surcoût économique de cette future réglementation, Construction 21 lui consacre un dossier complet. Au sommaire de ce dossier réalisé par Nathalie Tchang (Tribu Energie), Idriss Kathrada (Novasirhe) et Julien Garnier (CARDONNEL Ingénierie) : « Comprendre les enjeux des bâtiments bas carbone », « Neutralité carbone : comment faire évoluer l'habitat ? », « Bâtiment bas carbone : sortons des fausses certitudes », « Le label BBCA, le bas carbone pragmatique ! » et « 30 secondes pour connaître les outils de la performance énergétique et environnementale »

Source :

> www.construction21.org/france/static/dossier-se-preparer-a-la-RE-2020-enjeux-et-retours-dexperience.html

Energie et climat : le ministère de la Transition écologique et solidaire soumet à l'avis du public un projet d'ordonnance et trois projets de décrets - 2 juin 2020

Ces quatre textes ont pour objet de porter diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union Européenne, en application de la directive n°2018/2002 du 11 décembre 2018. Les décrets portent sur les modalités d'accès aux informations de consommation et de facturation liées aux consommations de chaleur, de froid et d'eau chaude sanitaire dans les immeubles collectifs dotés de dispositifs d'individualisation ou raccordés à un réseau de chaleur ou de froid ; sur l'inspection et l'entretien des chaudières, des systèmes de chauffages et des systèmes de climatisation ; et sur le système d'automatisation et de contrôle des bâtiments non résidentiels et sur la régulation automatique de la chaleur.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/energie-et-climat-quatre-textes-en-consultation-publique.2092101

Label RGE : un décret et un arrêté modifient la liste des dépenses éligibles aux aides et renforcent les critères de qualification demandés aux entreprises pour obtenir le label RGE - 8 juin 2020

Le décret n°2020-674 du 3 juin 2020 modifie la liste des dépenses éligibles au CITE, à l'éco-prêt à taux zéro ou à la prime de transition énergétique MaPrimeRénov'. Ce ne sont plus 8 mais désormais 17 catégories de travaux qui doivent être réalisés par une entreprise RGE pour que le client bénéficie d'une aide. Par ailleurs, les organismes certificateurs pourront sanctionner les entreprises RGE qui adoptent des pratiques déviantes telles que le non-respect des règles ou la réalisation de travaux non conformes. L'arrêté du 3 juin 2020 (modifiant l'arrêté du 1^{er} décembre 2015) renforce, pour sa part, les critères de qualification pour l'obtention du label RGE ainsi que les contrôles pour son maintien. L'entreprise devra déclarer au moins cinq chantiers récents par catégorie de travaux. L'organisme certificateur pourra procéder à des contrôles aléatoires ou en cas de signalement par un tiers.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/label-rge-un-decret-et-un-arrete-durcissent-les-criteres-de-qualification.2092801

RT 2012 : le ministère de la Transition écologique et solidaire accorde une dérogation quant aux fins de validités des certificats d'étalonnage des matériels de mesure de perméabilité à l'air - 9 juin 2020

En raison du contexte sanitaire exceptionnel lié au COVID-19, le ministère de la Transition écologique et solidaire accorde une dérogation quant aux fins de validités des certificats d'étalonnage des matériels de mesure de perméabilité à l'air (enveloppe et réseaux) définie comme suit :

| Date de fin d'étalonnage | Etalonnage à réaliser pour |
|-----------------------------|--|
| Du 17/03/2020 au 10/06/2020 | Avant le 31/08/2020 |
| Du 11/06/2020 au 10/09/2020 | Date de fin de validité de l'étalonnage + 2 mois |
| Du 11/09/2020 au 31/12/2020 | Date de fin de validité de l'étalonnage + 1 mois |

Source :

> www.rt-batiment.fr/covid-19-derogation-a93.html

Dans une lettre ouverte en date du 9 juin, 18 organisations professionnelles, parmi lesquelles l'Association française du gaz-AFG, Coénove, Uprigaz, Énergies et Avenir, Enerplan, le Cibe, l'association d'élus Amorce, le Réseau pour la transition énergétique - Cler, négaWatt, la Fédération des agences locales de maîtrise de l'énergie et du climat et le groupement des industriels Mur Manteau, interpellent le 1er Ministre, l'enjoignant à « revoir d'urgence » la stratégie gouvernementale « conduisant à une électrification massive des usages thermiques, sans chercher forcément à réduire significativement les niveaux de consommation lors des rénovations, ni à recourir abondamment à la chaleur renouvelable ». Sont concernées, la prochaine réglementation environnementale 2020 (RE2020) des bâtiments neufs, la réforme du diagnostic de performance énergétique (DPE) et la révision du label Bâtiment basse consommation (BBC). Les signataires jugent en effet certains arbitrages ministériels « *non conformes aux directives européennes, contraires aux lois de la physique et contreproductives au regard des objectifs de la stratégie nationale bas-carbone* ». Les 18 organisations demandent donc à Édouard Philippe de « *redonner aux réformes sur le bâti neuf (RE 2020), leur ambition initiale, et ne pas modifier les règles du DPE et du label BBC* ». Ils plaident pour la mise en place d'un « *grand programme de rénovation à très haute efficacité recourant massivement aux sources de chaleur renouvelables et aux pompes à chaleur performantes* ».

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/lettre-ouverte-RE-2020-DPE-label-BBC-arbitrages-35627.php4

/// SOMMAIRE ///

/// NORMES - LABELS - DEMARCHES ///

Un nouveau label pour les acteurs du BTP engagés contre le Covid-19 - 22 mai 2020

Les deux organismes de certification AFNOR et Apave lancent un nouveau label pour la reprise d'activité. Intitulé « Acteur BTP engagé », ce label récompense les entreprises qui appliquent scrupuleusement les règles de sécurité sanitaire dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19. L'objectif ? Rassurer leurs interlocuteurs et leurs clients pour faciliter la reprise dans le secteur. Pour obtenir ce label, l'entreprise doit répondre au cahier des charges dressé par les deux organismes certificateurs. Ce cahier des charges reprend des préconisations sanitaires édictées dans le guide de l'OPPBT (port de masques, lavage de mains, ...) et dans les fiches métiers de la Direction Générale du Travail (DGT).

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/un-nouveau-label-pour-les-acteurs-du-btp-engages-contre-le-covid-19-2020-05-22-36419

/// SOMMAIRE ///

/// MATERIAUX - PRODUITS - TECHNIQUES ///

L'Agence parisienne pour le climat publie le guide « Les matériaux durables pour le bâtiment - État des lieux du biosourcé et du réemploi en métropole parisienne » - 25 mai 2020

Le guide « Les matériaux durables pour le bâtiment » a pour vocation de présenter les grandes tendances en matière de matériaux biosourcés et de réemploi en région parisienne. Il présente de manière synthétique les différentes options bas-carbone : état des filières, propriétés, coûts, ... Cet état des lieux s'accompagne des retours d'expérience, ainsi que d'un rappel de la réglementation en vigueur en matière de bâtiment et d'environnement. De nombreuses ressources (textes réglementaires, études, articles, dossiers, ...) sont également proposées pour les professionnels qui souhaitent se lancer dans une démarche de construction ou de rénovation durable.

Source :

> www.taloen.fr/ressources/40288ab4-ac7e-4108-be08-e98db0e2090b

Isolation : les matériaux biosourcés gagnent du terrain - 25 mai 2020

Encore loin derrière les laines minérales et les isolants de synthèse, les produits issus de matières végétales ou animales ne sont plus pour autant un marché de niche. Ils pèsent désormais environ 8% de l'isolation dans le bâtiment et leur progression moyenne, de près de 15% par an, est supérieure à celle du marché des isolants. Entre 2016 et 2018, les ventes ont augmenté de 44%. Tous les matériaux progressent : la fibre de bois et la ouate de cellulose continuent la course en tête, mais le chanvre et le coton recyclé prennent une part de plus en plus significative : 21 millions de m² d'isolants fibres ont été posés en 2018.

Source :

> www.batirama.com/article/32169-isolation-les-biosources-gagnent-du-terrain.html

L'Institut pour la Transition Énergétique du bâtiment NOBATEK/INEF4 et le Technopole Pays Basque publient leur deuxième livre blanc commun : « Low Tech vs. High Tech : le bâtiment comme enjeu de réconciliation ? » - 15 juin 2020

A l'heure où les procédés de construction sont tournés vers le numérique et les nouvelles technologies, on observe un certain « retour aux sources » enclenché par l'arrivée en masse de nouvelles réglementations énergétiques et environnementales. Presque comme un phénomène de mode, biosourcés, recyclage, réemploi, etc., sont autant de termes émergents ces dernières années qui posent des questions relatives aux procédés de mises en œuvre, aux limites constructives, et aux compétences engagées. A cette vision s'opposent parfois les partisans des nouvelles technologies et les développements autour des enveloppes cinétiques ou dynamiques qui disposent, par exemple, d'éléments mobiles pour améliorer le confort à l'intérieur d'un local ou interagir avec leur environnement (usager, chaleur, humidité, etc.). Pourquoi leur mise en place n'est-elle pas plus répandue ? Quels sont les éléments inhérents à leur mise en œuvre (consommation d'énergie, maintenance, climat extrême) ? Et si plutôt que de confronter ces deux mondes nous pouvions les réunir ? Et si nous imaginions des bâtiments susceptibles de réconcilier le low-tech et le high-tech ?

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/penser-l-enveloppe-de-maniere-globale-et-dans-son-environnement.html

A télécharger :

> « Low tech vs. High tech : le bâtiment comme enjeu de réconciliation ? » : www.r-evolution.tech/livre-blanc-2/

L'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) publie la Fich'ID reçue « Béton bas-carbone : une solution crédible ? » - 16 juin 2020

Le béton est le matériau de construction le plus utilisé au monde et le ciment, élément essentiel de sa composition, est très intense en carbone. Dans ce décryptage, l'OID traite de la décarbonation de la construction à travers l'émergence de « béton bas-carbone ». Parmi les pistes d'amélioration des émissions de gaz à effet de serre analysées : la substitution du clinker, composant très émissif en CO₂ du ciment, par du laitier issu de hauts fourneaux ; le recyclage en granulats ; et les recherches en cours sur la recarbonatation du ciment.

Source :

> www.taloe.fr/ressources/b4b2de59-4d3c-45ee-87a9-e28c63bf32ba

/// SOMMAIRE ///

/// OUTILS - METHODOLOGIES ///

Bat-Adapt : une application pour tester la résilience des bâtiments - 15 mai 2020

Tous les bâtiments de France métropolitaine peuvent tester leur vulnérabilité aux aléas climatiques grâce à l'application Bat-Adapt éditée par l'Observatoire de l'immobilier durable. Accessible gratuitement en ligne : www.bat-adapt.fr, Bat-Adapt permet à partir de l'adresse et des caractéristiques d'un bâtiment de connaître l'intensité de son exposition à cinq familles de risques, jusqu'en 2090 : chaleur, sécheresse, inondations, submersions littorales, retrait ou gonflement des argiles du sol. Bat-Adapt exploite la matière issue de plusieurs organismes publics comme Météo France, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) ou le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/une-application-teste-la-resilience-des-batiments.2090221

/// SOMMAIRE ///

/// ECONOMIE - INCITATIONS FINANCIÈRES ///

Certificats d'économie d'énergie (CEE) : le Gouvernement a précisé les modalités d'application du coup de pouce chauffage pour les bâtiments tertiaires - 5 juin 2020

Le Gouvernement a détaillé, dans un arrêté paru le 14 mai dernier, les modalités d'application du coup de pouce chauffage pour les bâtiments tertiaires. Grâce à cette aide financière, portée par le dispositif des certificats d'économie d'énergie, les maîtres d'ouvrage publics et privés bénéficieront d'une prime bonifiée pour l'installation d'une chaudière collective à haute performance, d'une PAC, d'une chaudière biomasse ou pour le raccordement à un réseau de chaleur, en remplacement d'appareils fonctionnant au charbon, au fioul ou, sous conditions, au gaz. À noter que l'aide est trois fois plus importante pour les PAC, la chaudière biomasse et le réseau de chaleur.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/batiments-tertiaires-details-sur-le-coup-de-pouce-chauffage.2092706

/// SOMMAIRE ///

/// IMMOBILIER ///

Immobilier ancien : chute brutale des ventes et poursuite de la hausse des prix - 29 mai 2020

Selon l'Insee et les Notaires de France, la hausse des prix dans l'immobilier ancien a continué de s'accélérer au 1^{er} trimestre 2020. Les prix ont en effet augmenté de 5% sur les trois premiers mois de l'année, soit une hausse plus marquée qu'en 2019 (+3,7%). A fin mars, avant la crise, la hausse des prix était de +5,7% en Île-de-France et de +4,7% en province. Cette hausse était légèrement plus marquée pour les appartements (+6,4%) que pour les maisons (+4%). Au total, les ventes s'établissaient à 1,04 million sur l'année écoulée, soit une très légère baisse par rapport au 1,07 million enregistré l'année précédente. A noter que si la hausse des prix s'est poursuivie même pendant la crise liée au Covid-19, les ventes se sont pour leur part effondrées : -47,9% sur trois mois à fin avril.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/immobilier-chute-brutale-des-ventes-mais-la-hausse-des-prix-se-poursuit-2020-05-29-36480

Le volume des constructions de maisons individuelles d'avant la crise devrait être atteint au premier trimestre 2021 - 2 juin 2020

Privilégiant un scénario « en U » : un scénario qui présente une chute rapide, suivie d'une reprise modérément rapide, et un retour à la normale, « sans rattrapage de la baisse néanmoins », SeLoger.com a dévoilé les résultats de la 2^{ème} vague de son enquête menée dans le cadre de l'observatoire du moral immobilier des Français. Des résultats qui montrent « une confiance encore renforcée » des particuliers dans leurs projets immobiliers, avec toutefois des modifications dans les souhaits des acheteurs : 46% des personnes cherchant un bien se disent vigilantes à l'accès internet et à la fibre ; 31% seraient prêtes à faire un compromis sur la localisation ; 21% ont revu à la hausse la superficie du logement recherché ; et 19% relativisent le besoin d'accès aux transports en commun. Enfin, la présence de surfaces extérieures a pris une plus grande place pour les potentiels acheteurs : si 58% y voyaient déjà un critère essentiel avant la crise, 12% considèrent que c'est « encore plus important qu'avant ». Enfin qu'ils achètent une maison ou un appartement, « 24% des Français veilleront à ce que leur logement dispose d'une pièce isolée dans laquelle ils pourront télétravailler ».

Source :

> www.batiactu.com/edito/seloger-note-un-engouement-maison-individuelle-59637.php

L'Institut Ipsos et l'association Qualitel publient les résultats de l'étude « Le confinement, révélateur des inégalités dans la qualité du logement » - 8 juin 2020

Les résultats de l'enquête réalisée par Ipsos pour l'association Qualitel révèlent que 20% des Français, soit 8 millions de foyers, ont mal supporté leur logement pendant le confinement. Inversement, 34% affirmaient, au bout de six semaines de circulation restrictives, pouvoir vivre sans problème « très longtemps en confinement ». 37% affirment même avoir « adoré » leur logement pendant le confinement.

L'enquête fait ressortir le portrait-type du Français heureux chez lui : une personne de plus de 60 ans vivant en couple et propriétaire d'une maison dans une commune rurale. Inversement, les Français ayant le plus mal vécu le confinement sont les jeunes locataires de moins de 35 ans vivant seuls dans un appartement au sein d'une grande ville, ainsi que les foyers aux revenus modestes. Parmi les raisons mises en avant : l'absence d'espaces extérieurs (52%), une surface globale trop petite (49%), ou l'absence d'une pièce pour s'isoler (33%).

Source :

> www.batiweb.com/actualites/vie-pratique/comment-les-francais-ont-ils-percu-leur-logement-pendant-le-confinement-2020-06-08-36511

Les ventes de logements neufs enregistrent un recul de 30% au 1^{er} trimestre par rapport à la même période un an plus tôt - 11 juin 2020

C'est ce que révèle les chiffres publiés par la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI). Au 1^{er} trimestre 2020, les mises en ventes connaissent une baisse de moitié (-50,2%), tout comme les réservations qui enregistrent pour leur part une baisse de 30%. Des chiffres qui inquiètent la FPI puisqu'ils ne prennent « en compte que 15 jours de confinement ». La baisse devrait en effet être encore plus accentuée au deuxième trimestre avec l'impact de la crise sanitaire. Sur 12 mois à fin 2019, l'orientation à la baisse des autorisations et des mises en chantiers est manifeste, malgré un petit sursaut des autorisations de maisons individuelles « assez inexplicable ».

Source :

> www.batiactu.com/edito/avant-meme-confinement-ventes-logements-neufs-ont-chute-59713.php

/// SOMMAIRE ///

/// EDUCATION - FORMATION - DOCUMENTATION ///

Transition énergétique : 400 000 emplois devraient être créés dans ce secteur d'ici 2030 - 28 mai 2020

Selon Laure Voron, Co-directrice de l'ASDER (centre de formation pour des personnes en reconversion professionnelle vers les métiers de la transition énergétique) et administratrice du CLER-Réseau pour la transition énergétique, ces créations d'emplois devraient intervenir dans plusieurs domaines, dont celui du bâtiment : ouvrier qualifié en isolation, chef d'équipe en performance énergétique du bâtiment, chargé d'affaires en rénovation énergétique, conseiller énergie, technicien d'exploitation, ... Le secteur des énergies renouvelables devrait également être créateur d'emplois que ce soit pour le développement et le montage de projet, l'installation d'équipements ou encore la maintenance.

Source :

> www.huffingtonpost.fr/entry/transition-energetique-quelles-perspectives-demplois_fr_5ecf7e61c5b640758e55fb13

La plateforme MOOC Bâtiment durable réédite certaines de ses formations - 29 mai 2020

La plateforme www.mooc-batiment-durable.fr réédite de nombreux MOOC parmi lesquels les MOOC :

- « Construire : défis techniques, juridiques et commerciaux » proposé par par InnoVales et Maison de l'Emploi Développement,
- « Précarité énergétique - Comprendre et agir » proposé par l'ASDER,
- « Bâtiment existant et humidité » proposé par Pouget Consultants, le Cerema et le CSTB,
- « Une méthode pour réussir opérations et chantiers de rénovation » proposé par Fab21 et AI Environnement.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/eco-construction/un-mooc-manque-7-de-reedites-2020-05-29-36417

/// SOMMAIRE ///

/// RÉALISATIONS ///

Construction en Savoie de la plus haute résidence hôtelière d'Europe en 100% modulaire bois - 1^{er} juin 2020

Au cœur de la station des Sybelles, le 4^{ème} plus grand domaine skiable de France, le groupe Maulin.ski construit la plus haute résidence hôtelière d'Europe 100% modulaire bois. Ce projet, mené par Ossabois, nécessitera au total 310 modules en bois empilés les uns sur les autres pour ériger sur 8 étages une résidence de 99 appartements. Selon les chiffres avancés par Ossabois, la fabrication hors-site et l'utilisation de matériaux renouvelables permettent de réaliser une économie de 30% d'émissions de CO₂ par rapport à une construction classique. Les modules construits en usine en région Auvergne Rhône-Alpes permettraient en outre une réduction de 30 à 40% des déchets sur le chantier. 23 millions d'euros ont été investis dans cette opération pour une ouverture de la résidence d'ici la fin de l'année, soit un an seulement après le début des travaux.

Source :

> <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/savoie-construction-plus-haute-residence-hoteliere-europe-100-modulaire-bois-station-sybelles-1836120.html>

Les lauréats du Prix National de la Construction Bois 2020 ont été dévoilés - 4 juin 2020

Pour le 9^{ème} Prix National de la Construction Bois, 9 lauréats ont été désignés le mercredi 20 mai par un jury de 22 professionnels comprenant des acteurs de la promotion, de l'architecture et de la construction bois. Ces derniers ont notamment pris en compte l'intégration paysagère, le recours aux matériaux biosourcés et aux essences de bois locales, et les qualités architecturales. Ont été récompensés :

- le projet « Au cœur du bois » d'Adibois situé à Rennes (35) - Catégorie « aménagement intérieur » ;
- l'auvent de l'école du village corse d'Evisa - Catégorie « aménagement extérieur » ;
- la reconversion à Nantes (44) d'une ancienne huilerie datant de 1856 en halle de brassage de bières, qui abrite également un pub et une salle d'évènementiel - Catégorie « Réhabiliter un équipement » ;
- la rénovation d'une ancienne grange normande à colombages dans le Calvados - Catégorie « Réhabiliter un logement » ;
- la cave viti-vinicole du Domaine de l'Hortus (34) - Catégorie « Travailler, Accueillir » ;
- l'école maternelle Vincent Auriol à Paris (75) - Catégorie « Apprendre, Se divertir » ;
- l'immeuble Sensations à Strasbourg (67) - Catégorie « Habiter ensemble » ;
- une maison des Hauts-de-France (59) – Catégorie « Habiter une maison » ;
- la halle économique et culturelle de la ville de Faverges-Seythenex en Haute-Savoie (74) - Mention spéciale du jury.

Source :

> www.batiweb.com/actualites/eco-construction/decouvrez-les-laureats-du-prix-de-la-construction-bois-2020-2020-06-04-36497

Bois et paille pour une école maternelle parisienne - 12 juin 2020

Pour la construction de l'école maternelle située dans le XIII^{ème} arrondissement, la Semapa a fait le choix des matériaux biosourcés et du label BBCA. Le projet mené par l'agence LA Architectures et l'Atelier Desmichelle combine une structure en bois (massif pour les façades, lamellé-collé pour les poteaux et les poutres, lamellé-croisé (CLT) pour les planchers) et une isolation en paille. Les menuiseries extérieures sont en pin, et le bardage en mélèze prégrisé. Le bois se retrouve également dans l'aménagement intérieur, où il dialogue avec les murs en briques artisanales fabriquées à 100% en argile. Coût total de l'opération : 5,9 millions d'euros HT pour une 1 753 m² de surface de plancher.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/des-solutions-elementaires-pour-une-ecole-maternelle.2093171

/// SOMMAIRE ///

/// PROFESSIONNELS - ENTREPRISES ///

Mesures sanitaires : la Capeb chiffre le surcoût journalier entre 10 et 20% - 25 mai 2020

Selon les estimations de la Capeb, le surcoût journalier lié aux mesures sanitaires serait de 10% dans le neuf et pourrait aller jusqu'à 20% en rénovation. Principaux postes de surcoût journalier : la coactivité qui peut dans certains cas atteindre 50% du surcoût total (surcoût de 4 à 10% du coût journalier), la désinfection (surcoût de 4 à 8%) et les équipements individuels et/ou collectif de protection (surcoût de 2 à 4%). A cela s'ajoutent d'autres difficultés qui ralentissent fortement les chantiers : des difficultés d'approvisionnement, des contraintes administratives en hausse, des reports voire des annulations de travaux chez les particuliers, des reports de paiements dus à l'arrêt des marchés publics et des difficultés pour gérer les déchets.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/mesures-sanitaires-la-capeb-chiffre-le-surcout-journalier-entre-10-et-20.2091471

Covid 19 : un dispositif d'appui pour fiabiliser la reprise des TPE-PME - 25 mai 2020

Le ministère du Travail a lancé le 19 mai dernier « Objectif reprise », un dispositif pour sécuriser la reprise ou la poursuite de l'activité des TPE-PME post-confinement en agissant sur l'organisation du travail, la prévention des risques et les relations sociales. Accessible depuis les sites anact.fr/objectifreprise et travail-emploi.gouv.fr, le dispositif propose trois modalités d'appui :

- la sensibilisation : au moyen d'un questionnaire en ligne, les TPE-PME peuvent identifier leurs points forts et axes de progrès en matière d'organisation, de prévention, et de relations sociales.
- le conseil : celles qui souhaitent aller plus loin peuvent avoir accès à des modalités d'échanges et de conseils (orientation vers des solutions existantes, échanges de pratiques en ligne, ou encore contact avec un expert des conditions de travail pour les entreprises de plus de 11 salariés).
- l'accompagnement : identifiées selon des critères de priorité en région, des entreprises, ayant plus particulièrement besoin d'être soutenues, se verront conseiller un accompagnement adapté associant le personnel.

Source :

> <https://batijournal.com/covid-19-un-dispositif-dappui-pour-fiabiliser-la-reprise-des-tpe-pme/104260>

La Fédération des services énergies environnement (Fedene) formule 11 propositions pour une relance énergétique ambitieuse - 27 mai 2020

Etablies par deux syndicats, celui du chauffage et de la climatisation urbaine (SNCU) et celui de l'exploitation climatique et de la maintenance (SNEC), tous deux adhérents de la Fedene, ces 11 propositions portent sur les réseaux de chaleur, de froid et la rénovation énergétique des bâtiments, « avec un double objectif : relancer l'économie et renouer avec la transition énergétique ». En matière de rénovation énergétique, le Fedene propose notamment de donner la priorité aux projets susceptibles de générer une économie immédiate et être rentabilisée rapidement ; de soutenir les secteurs tertiaires touchés par la crise sanitaire (santé, hôtellerie, restauration) au travers d'un plan d'aide à la rénovation énergétique ; ou, bien encore, de promouvoir les contrats de services fondés sur des engagements de performances pour le public comme pour le privé, à travers notamment la mise en place d'un observatoire.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/la-relance-sera-t-elle-energetique-une-voie-possible-selon-la-fedene.2091861

61% des artisans pensent retrouver un niveau d'activité quasi-normal dès septembre - 3 juin 2020

Selon une récente enquête menée par PrimesEnergie.fr, plus de la moitié des artisans interrogés estime que les conditions sont réunies pour que le secteur du BTP poursuive son activité. Plusieurs points inquiètent toutefois les professionnels du bâtiment parmi lesquels les aides gouvernementales, 59% des professionnels s'interrogent en effet sur la capacité du gouvernement à soutenir durablement le secteur ; et la capacité financière des particuliers, 63% des artisans du BTP s'inquiètent en effet de la capacité de ces derniers à financer leurs travaux. Les artisans restent globalement optimistes sur les perspectives à plus long terme. Près de 7 professionnels sur 10 ont confiance dans la capacité de leur entreprise à surmonter la crise et à maintenir les emplois. 61% d'entre eux pensent même retrouver un niveau d'activité normal ou quasi-normal dès septembre prochain.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/61-des-artisans-pensent-retrouver-un-niveau-d-activite-quasi-normal-de-s-septembre.2092541

L'AQC publie un nouveau rapport REX Bâtiments performants : « Le BIM : quelle appropriation par la filière ? » - 11 juin 2020

Si le BIM n'est plus totalement nouveau pour une partie des acteurs, la filière reste néanmoins largement en transition et les pratiques en constante évolution. L'AQC, en partenariat avec Envirobat Centre a mené une nouvelle campagne de retours d'expériences dans des opérations impliquant des collaborations multiples. Ce rapport apporte de nouveaux enseignements concernant le processus organisationnel et l'appropriation des nombreux outils numériques.

Source :

> <https://qualiteconstruction.com/actu-rapport-rex-bp-bim-appropriation-filiere/>

Soutien au BTP : les mesures du gouvernement - 11 juin 2020

A l'occasion de la présentation en Conseil des ministres, mercredi 10 juin du 3^{ème} projet de loi de finances rectificative pour 2020, le gouvernement a présenté des mesures de soutien pour accompagner la reprise d'activité du secteur. Trois axes de soutien ont été proposés : le soutien aux entreprises les plus fragiles, le soutien à l'activité et aux carnets de commande, et la prise en charge des surcoûts. Le gouvernement encourage en outre les maîtres d'ouvrage publics à faire usage des dispositions de l'ordonnance n°2020-319 du 25 mars 2020 qui permettent d'augmenter les avances aux entreprises titulaires de marchés publics au-delà de 60% sans obligation de garantie à première demande. Cette mesure est applicable pour tous les contrats conclus jusqu'à la fin de la période d'urgence sanitaire, augmentée de deux mois. Pour les marchés publics, comme privés, le gouvernement a par ailleurs reporté de plusieurs mois, par ordonnance, les pénalités applicables en cas de retard. Une troisième étape aura lieu à la rentrée avec le lancement du grand plan de relance. Le gouvernement devrait permettre un investissement public massif pour un vaste plan de rénovation thermique des bâtiments et entreprendra notamment une simplification et une accélération des procédures pour accélérer les projets et le lancement des chantiers.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/soutien-au-btp-les-mesures-du-gouvernement.2093251

93% des chantiers étaient ouverts au 12 juin - 12 juin 2020

C'est ce que révèle les derniers chiffres publiés par le Réseau des CERC. Après une période d'arrêt, la majorité des chantiers du Bâtiment ont redémarré au cours du mois de mai (53% le 7 mai, 72% le 15 mai et 83% le 29 mai). Pour autant, des difficultés persistent et l'activité des entreprises n'a pas encore retrouvé son rythme « normal ». 69% des chantiers affichent un niveau d'activité « normal ». Enfin, 93% des salariés et intérimaires ETP (équivalent temps plein) du secteur présents avant la crise sanitaire étaient en activité au 12 juin.

Source :

> www.cerc-actu.com/upload/document/Enquete_reprise_d_-activite_v12-06_VDEF.pdf

/// SOMMAIRE ///

/// FILIÈRES - PRESTATAIRES ///

Baromètre 2020 de l'énergie photovoltaïque dans l'Union européenne - 18 mai 2020

En 2019, la filière solaire photovoltaïque a produit près de 131,8 TWh dans l'Union européenne selon les dernières données d'EurObserv'ER contre 122,9 TWh en 2018. La puissance crête cumulée des parcs photovoltaïques des 28 États membres a augmenté l'an dernier de 13,6% (pour atteindre 130,7 GW à fin 2019). Le solaire photovoltaïque a en moyenne compté pour un peu plus de 4% de la production brute d'électricité de l'Union européenne. L'Allemagne et l'Italie ont compté à elles seules pour 54% de la production solaire photovoltaïque européenne.

Source :

> www.connaissancedesenergies.org/barometre-2020-de-lenergie-photovoltaïque-dans-lunion-europeenne-200518

La production annuelle de déchets par français a diminué de 6,5% entre 2007 et 2017 - 2 juin 2020

La production annuelle de déchets par Français s'établit désormais à 4,9 tonnes par habitant. Selon les derniers chiffres-clés publiés par l'ADEME, la réduction est de 2% pour les déchets ménagers et assimilés (DMA), dont la production s'établit à 580 kg par habitant, de 15% pour les déchets des entreprises (900 kg par habitant) et de 5% pour le secteur de la construction (à 3 400 kg par habitant).

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/chiffres-cles-dechets-france-35514.php4

Construction bois : un bilan mitigé pour les entreprises de la filière - 5 juin 2020

Selon une récente enquête de l'Union des Industriels et Constructeurs Bois, une entreprise adhérente sur cinq voit son carnet de commandes très fortement amputé par rapport à la situation un an plus tôt, ce qui laisse craindre un grand nombre de défaillances d'ici la fin 2020. A l'inverse, une entreprise sur cinq voit son carnet de commandes mieux garni qu'à la même date en 2019. Les perspectives d'un retour à une activité normale sont très tranchées au sein de la filière : 1/3 des répondants estiment que leur activité retrouvera un rythme normal avant la fin de l'été, 1/3 voient la situation s'améliorer au dernier trimestre 2020, le dernier tiers envisage ce retour à la normale en 2021.

Source :

> <https://batijournal.com/les-entreprises-de-la-construction-bois-a-la-pointe-de-la-reprise/104318>

Les énergies renouvelables sont de moins en moins chères en comparaison avec les autres sources d'énergie à base de combustibles fossiles - 8 juin 2020

C'est ce que révèle un récent rapport de l'IRENA (Agence Internationale de l'énergie renouvelable). L'IRENA explique notamment la rentabilité des énergies renouvelables par l'amélioration des technologies, les économies d'échelle, la compétitivité des chaînes d'approvisionnement et l'expérience croissante des développeurs. Depuis 2010, la plus forte baisse des coûts a été enregistrée par l'électricité solaire photovoltaïque (82%), puis de l'énergie solaire à concentration (47%), suivie de l'éolien terrestre (39%) et de l'éolien offshore (29%).

Source :

> www.batiweb.com/actualites/eco-construction/l-investissement-dans-les-energies-renouvelables-n-a-jamais-ete-aussi-rentable-2020-06-08-36495

Les propositions du Syndicat des énergies renouvelables (SER) pour relancer l'économie - 10 juin 2020

Dans l'objectif de faciliter la mise en œuvre de la Programmation pluriannuelle de l'Énergie, le SER publie ses propositions pour encourager le développement des énergies renouvelables. Son document « Les énergies renouvelables : un levier de la relance économique » contient des mesures communes à toutes les filières renouvelables (faire de la neutralité carbone du bâtiment un pilier de la relance, sécuriser et optimiser le développement des réseaux, ...) et d'autres sectorielles. Ces dernières concernent notamment les délais d'instruction, la fiscalité carbone, la stimulation de la demande en énergie verte, la sécurisation des réseaux, le développement d'une industrie du renouvelable en France et l'accompagnement des entreprises à l'international.

Source :

> www.pv-magazine.fr/2020/06/10/les-propositions-du-ser-pour-relancer-leconomie/

/// SOMMAIRE ///

/// BÂTIMENT - ENERGIE ///

Rénovation énergétique des collectivités : la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) lance le programme Actee 2 - 28 mai 2020

Doté de 100 millions d'euros, le programme Actee 2 permettra de rénover partiellement ou entièrement environ 50 000 bâtiments. Actee 2 accentuera sa dynamique vers les bâtiments des secteurs de la santé, établissements scolaires, bâtiments culturels et sportifs. Ce nouveau programme devrait créer plusieurs dizaines d'emplois directs et environ 300 emplois indirects, sans compter les emplois induits par le suivi des travaux et post travaux.

Actee 2 a pour objectifs de créer et animer une cellule de soutien des collectivités dans la transition énergétique, créer des passeports de la rénovation énergétique avec des nouveaux appels à projets spécifiques pour les bâtiments municipaux et hôpitaux et EPHAD publics, ainsi que développer des sous-programmes spécifiques.

Source :

> www.environnement-magazine.fr/territoires/article/2020/05/28/129185/renovation-energetique-des-collectivites-fnccr-lance-programme-actee

RE 2020 : le Cerema propose un guide sur la conduite d'une opération à faible impact carbone - 28 mai 2020

Elaboré avec Tribu Energie pour le compte de l'ADEME et de la DREAL Pays de la Loire, le « Guide de conduite d'une opération de construction à faible impact carbone » a pour but d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans le management de ces opérations. Ce guide détaille notamment les points d'attention à chaque phase du projet de manière à intégrer au mieux l'analyse du cycle de vie au sein des opérations à faible impact carbone.

Source :

> www.cerema.fr/fr/actualites/cerema-vous-guide-vos-operations-construction-faible-impact

A télécharger :

> « Guide de conduite d'une opération à faible impact carbone – Version 2020 » : www.cerema.fr/system/files/documents/2020/05/200513_guide_cop_bas_carbone_maj_2020_0.pdf

Appel à projets « Vers des bâtiments responsables » : 11 projets sélectionnés - 2 juin 2020

Dans le cadre de l'édition 2019 de son appel à projets « vers des bâtiments responsables », l'ADEME a sélectionné 11 projets conduisant à la construction de bâtiments sobres et adaptables. Parmi les projets sélectionnés :

- le projet CCO₂ menée par l'entreprise Aldes : développement d'un capteur à bas coût qui analyse les mélanges gazeux pour maîtriser le taux de CO₂ et d'humidité dans les bâtiments ;
- le projet Résilience mené par Armines, CEA Liten, le CNRS, Sixense Engineering et Izuba : adaptation des bâtiments pour réduire la surchauffe estivale *via* des calculs de simulations thermiques dynamiques basés sur des projections climatiques actualisées et l'analyse en cycle de vie ;
- le projet LoB+HiE lancé par Châtenay, Batiserf, Eco Pertica, CESA, a+samueldelmas et META : construction d'une école selon trois modes constructifs différents : béton de chaux avec agrégat de béton recyclé, terre-chanvre et terre non stabilisée ;
- ou, bien encore, le projet ProxitriStation, géré par le 107 : simplification et massification du réemploi dans le BTP.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/selection-projet-ademe-batiment-sobre-35579.php4

L'ADEME publie le guide « Collectivités territoriales, maîtres d'ouvrage publics, engagez-vous dans la rénovation énergétique » - 3 juin 2020

Le parc public, avec 380 millions de m², constitue un enjeu majeur pour la rénovation énergétique. Le manque de continuité entre les différentes phases d'un projet, le déficit d'attention porté à la mise au point et à la conduite d'exploitation des installations techniques peuvent dégrader fortement les performances énergétiques des bâtiments rénovés. Par ailleurs, les investissements sont d'autant plus acceptables pour un maître d'ouvrage que les baisses de consommations et de charges d'exploitation sont sécurisées. Ce document présente les différentes voies possibles et l'accompagnement que propose l'ADEME aux maîtres d'ouvrages publics pour la mise en œuvre de Contrats de Performance Energétique (CPE) ou de démarches de Commissionnement.

Source :

> www.envirobat-oc.fr/Collectivites-territoriales-maitres-d-ouvrage-publics-engagez-vous-dans-la-renovation-energetique-ADEME

A télécharger :

> « Collectivités territoriales, maîtres d'ouvrage publics, engagez-vous dans la rénovation énergétique – Le Contrat de Performance Energétique, le commissionnement » : www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/renovation-energetique-010879.pdf

Précarité énergétique : le collectif Stop Exclusion énergétique lance ses Trophées d'innovation et solutions 2020 - 3 juin 2020

Le collectif Stop Exclusion énergétique, composé de 60 organisations de solidarité, des territoires, de l'écologie et de l'économie, vient de lancer les Trophées Stop exclusion énergétique et sanitaire. L'objectif : accélérer l'action à chaque niveau de territoire, appeler à une mobilisation d'ampleur autour des solutions et innovations qui ont fait leurs preuves et identifier des innovations et des solutions duplicables dans d'autres contextes et territoires. Plusieurs territoires sont concernés : la Métropole européenne de Lille, la Métropole du Grand Paris, le département de la Gironde ainsi que Grenoble, Lyon, Marseille, Nantes et Strasbourg. Les organisations publiques, privées ou associatives de ces territoires sont invitées à candidater avant le 30 juin prochain.

Les innovations et solutions proposées devront s'articuler autour d'une ou plusieurs thématiques parmi les sept identifiées : l'amélioration du logement, la qualité de l'air, les outils numériques de mesure et pilotage, l'identification et l'accompagnement des précaires, l'ingénierie financière et l'accompagnement, la mobilité des précaires ainsi que la modification des comportements. Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement spécifique avec les partenaires adéquats à la thématique adressée par l'innovation ou la solution primée.

Source :

> www.environnement-magazine.fr/energie/article/2020/06/03/129231/precarite-energetique-des-trophees-pour-identifier-les-innovations-solutions-dans-les-territoires

8 M d'euros mobilisés pour la transition énergétique dans le bâtiment - 9 juin 2020

Retenu dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le centre de recherche appliquée NOBATEK/INEF4, Institut National pour la Transition Énergétique et Environnementale du bâtiment, se voit attribuer une enveloppe de 8 M€ sur trois ans pour co-développer, avec et pour la filière du bâtiment, des solutions innovantes pour améliorer la performance énergétique et la qualité environnementale des bâtiments et des quartiers, tant pour le neuf que pour la réhabilitation. 9 projets de R&D collaborative vont ainsi démarrer pour répondre aux besoins nécessaires à la massification de la rénovation, au développement des matériaux bas carbone et leur réemploi, à la garantie de performance des bâtiments, à l'inclusion des usagers dans les opérations de construction et aux nouvelles pédagogies.

Source :

> <https://batijournal.com/8-me-pour-la-transition-energetique-dans-le-batiment/104333>

/// SOMMAIRE ///

/// AUTRES THÈMES ///

Un plan de relance européen pour financer la transition écologique - 27 mai 2020

Dans le cadre de son plan de relance post-Covid-19, la Commission européenne mobilise 750 milliards d'euros sous forme de prêts et de subventions. Baptisé Next Generation EU, cet instrument financier s'appuie sur 500 milliards d'euros de subventions et 250 milliards de prêts. Les fonds mobilisés pour Next Generation EU seront investis selon trois piliers : soutenir les États membres en matière d'investissements et de réformes, relancer l'économie de l'Union en attirant des investissements privés et tirer les enseignements de la crise. La transition écologique fait partie des réformes éligibles. Elle pourra bénéficier de 310 milliards d'euros de subventions et des prêts à hauteur de 250 milliards d'euros. Le plan de relance prévoit également une proposition de renforcement du Fonds pour une transition juste à hauteur de 40 milliards d'euros, afin d'aider les États membres à accélérer la transition vers la neutralité climatique. Ce fonds, créé dans le cadre du Green Deal ou Pacte vert pour l'Europe, doit bénéficier aux pays les plus en retard en la matière. En matière de recherche, un montant de 94,4 milliards d'euros viendra renforcer le programme Horizon Europe pour financer des activités de recherche, essentielles dans les domaines de la santé, de la résilience et des transitions écologique et numérique.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/proposition-plan-relance-commission-europe-relance-green-deal-35545.php4

Rafraîchissement urbain : une décennie de recherche interdisciplinaire - 15 juin 2020

Depuis près d'une décennie, l'ADEME soutient les avancées scientifiques sur les dispositifs permettant de rafraîchir les villes, par le financement d'états de l'art, de programmes de recherche et de thèses de doctorat dédiées au sujet. Au sommaire de ce numéro d'ADEME Recherche : « Rafraîchissement urbain : une décennie de recherche interdisciplinaire », « Les solutions les plus adaptées au rafraîchissement urbain », « Rencontre : la recherche aide les collectivités à rafraîchir nos villes ».

Source :

> <https://presse.ademe.fr/2020/06/ademe-recherche-rafraichir-les-villes.html>

A télécharger :

> « ADEME Recherche N°31 : Rafraîchissement urbain, une décennie de recherche interdisciplinaire » : www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/ademe-lettre_recherche31-web.pdf

« Bâtiments intelligents : indicateur de potentiel d'intelligence » : la Commission européenne vous donne la parole - 18 juin 2020

L'intégration des technologies intelligentes et des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) dans les bâtiments peut présenter de nombreux avantages, notamment une meilleure performance énergétique et un confort et un bien-être accrus. La Commission européenne a mis au point un « indicateur de potentiel d'intelligence » facultatif pour évaluer la capacité d'un bâtiment à s'adapter aux technologies de pointe en termes de capacité de performance et de flexibilité énergétique. Deux projets sont actuellement soumis à la consultation du public : d'une part, le texte définissant l'indicateur et sa méthode de calcul, et, d'autre part, le texte détaillant la manière dont le système d'indicateur de potentiel d'intelligence sera mis en place dans l'ensemble de l'Union Européenne.

Sources :

- > <https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12364-Establishment-of-a-smart-readiness-indicator-for-buildings>
- > <https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12365-Implementation-modalities-of-the-smart-readiness-indicator-for-buildings>

/// SOMMAIRE ///



Les membres du Réseau Bâtiment Durable

Alliance HQE-GBC - AQUAA - BEN BTP
Cd2e - Cluster Eco-Bâtiment - Collectif Effinergie
Ekopolis - EnvirobatBDM - Envirobat Centre - Envirobat Occitanie
Envirobat Grand Est - Envirobat Réunion - Globe 21 - KEBATI
Novabuild - Noveco - Odéys - Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté
Réseau Breton Bâtiment Durable - S2e2 - Terra'noi
Ville & Aménagement Durable

Financé
par

